

(N° 241.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Simon Le Grand, lieutenant au Régiment d'Élite.

(Voir le N° 99, session 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Simon Le Grand, né à Villedieu, Département de la Manche (France), le 21 mai 1811, sollicite la naturalisation ordinaire, par pétition adressée à la Chambre des Représentants en 1845.

Il s'est rendu en Belgique, dès le 28 septembre 1830, pour y soutenir l'indépendance nationale.

Il a été nommé sous-lieutenant au 8^e Régiment de ligne le 7 septembre 1831, et a fait les campagnes de 1832, 1833 et 1839 contre la Hollande.

Le 25 mai 1837, il passa avec son grade aux grenadiers et voltigeurs réunis. Le 1^{er} juillet de la même année, il reçut le brevet de lieutenant, et depuis le 1^{er} janvier 1839, il fait partie du Régiment d'Élite.

Le pétitionnaire a montré jusqu'à ce jour une bonne conduite, beaucoup de zèle à remplir ses devoirs, ce qui lui a mérité l'estime de ses chefs.

Les autorités civiles et militaires appuient sa demande.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 43 suffrages contre 10.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.